

Stratégie énergétique de l'UE : ménager l'environnement et le porte-monnaie

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-641740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Stratégie énergétique de l'UE: ménager l'environnement et le porte-monnaie

INTERNET

Commission européenne, Direction générale
Énergie et transports:
http://ec.europa.eu/energy/index_fr.html

Durant la deuxième semaine de janvier, la Commission européenne a présenté un plan d'action énergétique complet. Celui-ci met l'accent sur la lutte contre le changement climatique, la sécurité à long terme de l'approvisionnement énergétique, la réduction de la dépendance à l'égard des importations, la promotion de l'efficacité énergétique et le renforcement du marché intérieur du gaz et de l'électricité. Ci-après un bref aperçu de ces points.

Réchauffement climatique: réduire de 20% les émissions de CO₂ d'ici 2020

Selon les plans de la Commission européenne, l'Union européenne doit réduire ses émissions de gaz à effets de serre de 20% par rapport à la valeur de 1990 – année de référence du protocole de Kyoto. Si les États-Unis et les autres pays industrialisés suivent, l'UE est même prête à les réduire de 30%. Pour garantir une politique climatique efficace et conforme au marché, l'UE souhaite poursuivre le négoce des certificats d'émissions, en phase pilote depuis 2005, qu'elle considère comme le pilier d'un futur réseau global d'émissions. À l'échelle mondiale, l'UE produit environ 14% des émissions de CO₂.

Sécurité de l'approvisionnement: abaisser la consommation d'énergie primaire

La réduction de la consommation de combustibles fossiles devrait permettre d'accroître l'indépendance à l'égard des importations. L'UE s'est donc fixée comme objectif d'abaisser de 20% la consommation globale d'énergie primaire d'ici 2020, réduction qui s'accompagnerait d'une baisse de la consommation d'énergie de 13%. Pas moins de 100 milliards d'euros et 780 tonnes d'émissions de CO₂ par an pourraient ainsi être économisés. La Commission européenne a déjà présenté en automne un plan d'action sur l'efficacité énergétique, qui comprend 75 mesures dans 10 domaines. Si le statu quo est maintenu, l'UE s'attend à ce que la dépendance à l'égard des importations passe de 50% aujourd'hui à 65% d'ici 2030, les importations de gaz représentant à elles seules 40%.

Energies renouvelables: plans d'action nationaux

Selon le papier stratégique, un cinquième de la consommation globale d'énergie dans la Communauté européenne devra être couvert par des agents énergétiques renouvelables d'ici 2020. Aujourd'hui, ces agents ne représentent que 7% de la consommation d'énergie. Dans le domaine des transports, la part minimale des biocarburants doit être fixée à 10%.

La commission envisage de procéder à des adaptations législatives déjà cette année. Il sera laissé à chaque État membre le soin de composer lui-même le meilleur mix d'énergies renouvelables. Les États seront tenus d'élaborer des plans d'action nationaux en vue de la promotion des énergies renouvelables, notamment dans les domaines de l'approvisionnement en électricité, des biocarburants, du chauffage et de la réfrigération. En outre, la commission entend faire en sorte que les barrières contre l'intégration d'énergies renouvelables dans les systèmes énergétiques européens soient levées.

Marché du gaz et de l'électricité: dissocier production et distribution

Le pouvoir de marché des grands groupes énergétiques exaspère la Commission européenne: elle considère qu'il constitue le principal obstacle à une baisse des prix de l'énergie. Elle propose donc de séparer clairement la production de la distribution d'électricité et de renforcer dans le même temps la position des autorités de régulation. La commission envisage deux options pour dissocier production, transport et distribution:

soit les groupes électriques conservent leurs réseaux mais ne sont plus responsables de l'exploitation, soit les réseaux sont vendus, ce qui reviendrait à démanteler des grands groupes tels que E.on, Vattenfall, Rewe et EnBW en Allemagne ou EDF en France.

Energie nucléaire: nouvelles centrales souhaitées

Malgré les problèmes considérables posés par la gestion des déchets nucléaires et par le stockage final, la commission estime que l'énergie nucléaire est la solution la moins coûteuse pour produire de l'électricité sans polluer l'environnement avec des émissions de CO₂. C'est pourquoi Bruxelles se prononce en faveur de la construction de nouvelles centrales nucléaires. Néanmoins: il revient à chaque État membre de décider s'il souhaite exploiter ou non cette énergie.

Recherche énergétique: 7 milliards d'ici 2013

Entre 2007 et 2013, l'UE entend investir environ un milliard d'euros par an dans la recherche et le développement de technologies énergétiques innovantes. Cette mesure doit contribuer à réduire les coûts de production d'énergie à partir d'agents renouvelables et à utiliser l'énergie de manière plus efficace. L'objectif déclaré de l'UE est de devenir numéro un mondial dans le domaine des technologies énergétiques innovantes.

(rik)